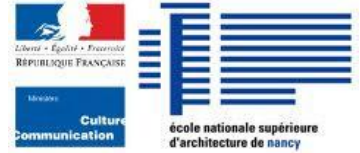




Contribution MSS le 12 mai 2016

Espace public et espace privé: propriété, droit, usage et partage



Trois questions se posent en préalable:

- **l'espace public n'est il pas le lieu par excellence où l'individu peut trouver sa place dans une communauté, si possible en toute convivialité et harmonie?**
- **Peut-on imaginer que les lieux de vie de la société soit sacralisés, et au nom de quoi ?**
- **Partager l'espace public n'est-ce pas tout simplement être respectueux et donc citoyen ?**

Le droit à la ville ou au village ne se réduit pas au droit de l'urbanisme, qui pourtant se réfère à des valeurs d'ouverture et de mixité, mais repose sur l'expression des droits fondamentaux d'aller et de venir de manière égale sur l'espace public ; et sur le droit de propriété.

L'histoire des espaces publics est double: soit ils sont le support d'activités déterminées, soit un vide entouré de bâtiment mais l'enjeu des espaces publics est sa finalité.

Si le terme « **espace public** » est récent, la notion qu'il recouvre existe depuis que les hommes se sont regroupés en villages et en villes. Pour les habitants, il est le **lieu où chacun est libre d'aller et venir librement et gratuitement**. Pour les élus, il est l'espace où la ville forge son identité.

Depuis quelques décennies, **les citoyens s'approprient l'espace public et le transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat** (*manifestations de tous ordres, attentats, privatisations de fait...*).

Il est l'espace collectif extérieur : rues, ponts, parcours partagés... places (du marché, de la mairie, de l'église...), **lieux d'échange et de représentation sociale**; des parkings, des plages, et dans nos villages, des usoirs...
Ses limites sont le plus souvent bâties et parfois privées.

Du centre à la périphérie et de la périphérie au centre, il irrigue et relie les habitations, les services, les commerces, les équipements ... Il peut être considéré comme un **trait d'union**. C'est aussi un lieu de bouillonnement social, **c'est là que bat le cœur de la cité ou du village**.

Il se transforme sans cesse, il évolue, se complexifie et reste en mouvement; le vouloir immuable serait refuser l'histoire et en faire un musée.

Il est comme une forêt où l'on peut errer sans but, mais il prend tout son sens quand on vient y faire des choses. La manière d'y venir (à pied, à vélo, en voiture, ou en bus) , les gens que l'on y rencontre (ceux qui sont pressés, qui ont un rendez-vous, qui font des courses ou qui flânent et s'offrent une pause à une terrasse...) sont des personnes d'âges et d'activités différents. Cela engendre une confrontation permanente qui pose la question de **l'organisation et de la hiérarchisation des usages, donc de la place effective de chaque usager-citoyen**.

Comme l'espace public est à tout le monde et tout le temps, il doit se partager aisément, pourtant son accessibilité semble être davantage de fait que de droit ,sans parler des obstacles physiques, l'espace public peut en effet se voir être interdit d'accès en fonction du sexe, de l'âge, de l'ethnie, de l'apparence ...

L'espace public est aussi l'endroit où les Hommes sont égaux et où ils font l'apprentissage de la différence. Il est celui de la cohésion sociale lorsque s'y déroulent fêtes collectives ou manifestations; celui aussi où se dressent les barricades de la contestation, celui de l'Histoire, des places royales aux places de la République, chaque régime s'appropriant les espaces majeurs pour sa représentation.

Etant par définition libre et gratuit, il doit donc être accessible à tous et jouer tous les rôles.

Dans une société où la communication est largement dématérialisée, la réalité et l'enjeu des échanges immédiats et concrets entre les individus restent le fondement de la vie sociale. Que ce soit en ville ou dans les villages, c'est dans l'espace public que se manifeste cette vitalité qui marque la **force d'être ensemble, caractéristique d'une société qui ne veut pas se réduire à l'individualisme.**

Le rôle de la ville n'est il pas de porter au plus haut degré d'accomplissement l'infinie variété des cultures et des personnalités?

Cette conception démocratique de la cité où, quel que soit le site, l'espace est un outil d'adhésion d'une communauté à son environnement n'est, a priori possible que si les pratiques restent en empathie.

Mais si vous parlez d'urbanisme aux habitants, ils vous parlent de leur existence, de leurs états d'âme, de leur difficulté d'être au quotidien. Il n'est en effet pas si facile de se mettre en retrait par rapport à un intérêt collectif. Le danger pour la démocratie vient de l'ignorance de la chose et de l'insuffisance de respect et de participation.

Dans l'espace public il y a une appropriation par tous qui relève du vécu, de l'ordre du quotidien, impalpable et foisonné.

Comment une population peut-elle donc œuvrer pour que les espaces publics favorisent le respect et la promotion des individualités?

L'espace public peut-il être pensé comme un véritable lieu de rencontre et permettre l'exercice de l'associativité?

Quelles sont aujourd'hui ses limites d'usages, et doivent-elles évoluer?

MSS

12 mai 2016